

# Avocats



Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, les avocats du barreau de Paris organisent, en partenariat avec la Mairie de Paris, l'opération « l'Avocat dans la cité ».

Lors de cette manifestation, qui aura lieu du 6 au 12 octobre prochain, ils proposeront aux dirigeants de TPE/PME parisiennes de se rendre dans leur entreprise pour y procéder à un diagnostic juridique gratuit. Leur objectif étant de réaliser 500 diagnostics au cours de la semaine. Les dirigeants intéressés peuvent d'ores et déjà réserver leur rendez-vous avec un avocat via le site Internet [www.avocatcite.org](http://www.avocatcite.org).

Plus globalement, les avocats participant à cet événement seront à la disposition des Parisiens pour répondre gratuitement à leurs questions juridiques. En une semaine, ce sont pas moins de 5 000 consultations qui devraient ainsi être dispensées en divers lieux de la capitale.

© 2014 Les Echos Publishing